

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1663/SG/FIN autorisant Mme Rachida Hizam Ghaleb Ali à acquérir une parcelle de terrain bâti, sise à Djibouti, Quartier de l'ancien abattoir (partie du titre foncier n° 1116)

n° 73-1663/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
29 novembre 1973

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1973

Date du numéro
10 décembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

Mme. Rachida Hizam Ghaleb Ali est autorisée à acquérir une parcelle de terrain bâti, sise à Djibouti, quartier de l'ancien abattoir, moitié de l'immeuble indivis, immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 1116 au nom de Mme. Amoun Salem Abdallah Mottia.